

Doc 1 1939 partage de la Pologne entre l'Allemagne et l'URSS

août 39

Le 1^{er} septembre 1939, l'armée allemande envahit la Pologne. Les troupes soviétiques font de même le 17 septembre.

a. Protocole secret au pacte germano-soviétique, 23 août 1939

[...] Dans le cas d'une réorganisation territoriale et politique des zones appartenant à l'État polonais, les sphères d'influence de l'Allemagne et de l'URSS seront délimitées approximativement par les fleuves Narev, Vistule et San.

La question de savoir si l'intérêt des deux parties rend souhaitable la conservation d'un État polonais indépendant, et celle des limites qui doivent être fixées à cet État pourront être déterminées seulement au cours des développements politiques ultérieurs. En tout état de cause, les deux gouvernements régleront cette question par des accords à l'amiable.

ligne Curzon A

du partage en 2 sphères d'influence à la disparition de la Pologne

sept 39

b. Déclaration commune de l'Allemagne et de l'URSS, le 28 septembre 1939

Le Gouvernement du Reich et le Gouvernement de l'Union soviétique, ayant réglé par l'arrangement signé aujourd'hui, définitivement, les questions qui découlent de la dissolution de l'État polonais et ayant ainsi créé une base sûre pour une paix durable en Europe orientale, expriment en commun l'opinion qu'il correspondrait aux véritables intérêts de toutes les nations de mettre fin à l'état de guerre qui existe entre l'Allemagne d'une part, la France et l'Angleterre, d'autre part.

effacer l'humiliation du traité de Versailles serait facteur de paix ...

Doc 2 la frontière entre l'Espagne et Gibraltar face au Brexit

Madrid n'a jamais renoncé officiellement à ses revendications historiques sur Gibraltar, colonie britannique de moins de 7 km², cédée en 1713 par le traité d'Utrecht, qu'elle considère comme un paradis fiscal. Mais elle les a mises en sourdine pour entrer dans la CEE. [...] Gibraltar n'en demeure pas moins une question sensible pour Madrid, avec plusieurs points conflictuels qui n'ont jamais été réglés. Un tiers du produit intérieur brut (PIB) de Gibraltar dépend des grandes compagnies de paris en ligne, qui profitent de sa fiscalité douce. La contrebande de tabac est florissante, du fait d'un paquet moitié moins cher. L'exportation des services bancaires, juridiques ou le secteur des assurances font partie des moteurs de l'économie, mais aussi le tourisme, qui profite de la proximité avec l'Espagne.

Le PIB par habitant est l'un des plus élevés au monde, et le chômage inexistant. Pour fonctionner, Gibraltar doit au contraire faire venir chaque jour 14 000 travailleurs, résidant en Espagne. [...] Par ailleurs, Madrid ne lui reconnaît pas d'eaux territoriales¹ et un contentieux existe concernant l'isthme², qui n'était pas inclus dans le traité d'Utrecht, et sur lequel Gibraltar a construit un aéroport.

Sandrine Morel, « Gibraltar : l'Espagne veut profiter du Brexit pour prendre sa revanche », *Le Monde*, 24 novembre 2018.

Gibraltar toujours sur la liste des territoires à décoloniser selon l'ONU et sur la liste des paradis fiscaux selon l'OCDE

dépendance de Gibraltar par rapport à la main d'œuvre espagnole

Doc 3 **l’ Ostpolitik et la reconnaissance des frontières**

Le 12 août 1970, le traité de Moscou signé entre la RFA et l’URSS reconnaît l’inviolabilité des frontières des États d’Europe, y compris la ligne Oder-Neisse.

Pour nous en Europe il s’agit de réduire encore davantage et de surmonter autant que possible l’opposition entre l’Est et l’Ouest qui a déjà pu être atténuée. À cet égard, nous devons partir de la réalité, telle qu’elle a résulté de la Seconde Guerre mondiale. Cela veut dire que nous devons partir du principe de l’inviolabilité des frontières. Reconnaître des frontières existantes ne signifie pas qu’on veuille les cimenter. [...]

En Europe, il importe de parvenir, par-delà les frontières des blocs et des idéologies, à plus de communication et de coopération. C’est vers ce but que tendent mes efforts, dans les limites certes restreintes des possibilités qui s’offrent à mon pays. Et, bien entendu, en accord avec nos alliés. Je sais que beaucoup en dépend si l’on veut établir une paix durable en Europe.

Allocution de Willy Brandt, en l’église principale de Stockholm, le 12 décembre 1971 (après avoir reçu à Oslo le prix Nobel de la paix).

période dite de la détente durant la guerre froide entre les 2 blocs

frontières en Europe délimitées en fonction de l’avancée des armées en 45

but ultime de l’ Ostpolitik

de 1945 à 91 pas de traité donc pas de reconnaissance internationale de la ligne Oder-Neisse

après 91 remise en cause par les nationalistes allemands de la “ Mittel Europa ”

par les nationalistes polonais revendication des territoires annexés par l’ URSS en 1945

Allemagne et la “ diplomatie du chéquier ”

Doc 4 **Normalisation des relations germano – polonaises après 91**

La reconnaissance des frontières de la Pologne héritées des accords interalliés de 1945 ne s’est pas faite sans difficulté. La guerre froide laissa s’installer une situation juridique embrouillée puisque les territoires situés à l’est de la ligne Oder-Neisse étaient placés « sous administration polonaise » sans être juridiquement annexés sur le papier. C’est d’ailleurs sur ces ambiguïtés que se fonde l’argumentation du lobby des réfugiés allemands du Bundesverband der Vertriebener¹ qui conteste encore le fait accompli. [...]

Certes, la reconnaissance des frontières de la Pologne ne met pas un terme à toutes les tensions. Les nostalgiques de la Grande Allemagne (selon lesquels la RDA n’était pas l’Allemagne de l’Est mais celle du Centre) sont relativement marginaux en Allemagne, tout comme en Pologne les nostalgiques des « confins » orientaux de leur pays. Mais dans une large partie de l’opinion polonaise, la crainte d’une Allemagne trop puissante reste forte. Tout bien pesé cependant, la normalisation des relations germano-polonaises lève une hypothèque fondamentale² sur la stabilité de l’Europe centrale. Les deux pays ont des liens de plus en plus étroits. L’Allemagne joue un rôle déterminant dans la Pologne postcommuniste : elle en est à la fois le premier investisseur, le premier client et le premier créancier, mais aussi le passage obligé, au sens propre comme au figuré, de la Pologne vers la Communauté européenne.

Stéphane Rosière, « Pologne », in Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, 1993.